



# PRÉFET DE L'ARDÈCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Privas, le 30 avril 2021

Monsieur Le Préfet de l'Ardèche  
à  
Mesdames et Messieurs les Maires du  
Département de l'Ardèche

(en communication  
à Madame la sous-préfète de Privas et  
Messieurs les sous-préfets de Tournon-sur-  
Rhône et Largentière)

Objet : 76ème Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

P.J. : 1

Le 8 mai prochain, la France entière célébrera le 76ème anniversaire de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945.

En hommage aux morts du second conflit mondial et afin de commémorer la Victoire de la Liberté, je vous remercie d'organiser, ce jour-là, une cérémonie du souvenir devant le Monument aux Morts de votre commune, dans le respect des gestes barrières.

Vous trouverez, ci-joint, le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, en charge de la mémoire et des anciens combattants qu'il vous appartient de lire le jour du 8 mai devant le monument aux morts de votre commune.

Je vous rappelle que comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments et les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales. L'état des drapeaux utilisés devra toujours être conforme au respect dû à ces emblèmes.

Enfin, je vous recommande de faire observer une minute de silence, le 8 mai sur tous les lieux de manifestations, en mémoire des victimes de guerre.

  
Thierry DEVIMEUX